

Image not found or type unknown



Demande de dossier avocat

Par **duplo**, le **17/11/2012** à **21:47**

bonjour

je souhaiterais savoir dans le contexte ou je suis parti civile et que et je suis dispensé de consignation ainsi que benéficiant de l aide juridictionnelle totale pour une affaire de viol dont j ai été victime suis je en droit de demander et avoir mon dossier aupres de mon avocat du moment que mon affaire est classé non lieu?

lui devrais je des frais d honoraire pour recuperer mon dossier si je beneficie de l aide juridictionnelle totale

SI JE souhaite faire appel quel sont les delais de prescription ainsi que trouver un autre avocat et remettre mon propre dossier entre ses mains?

je vous remercie pour vos reponse urgente et rapide car tel est le cas dans peu de temps courant novembre

merci a tous de tous vos conseils